

CONTRIBUTION DU
SCoTAM
À L'ÉLABORATION DU
RAPPORT DU SRADDET

PHASE DE DIAGNOSTIC

▶ Octobre 2017

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	5
CE QUE NOUS SOMMES	7
Un des SCoT les plus peuplés de France	7
Une identité forte et singulière	7
Une puissance économique régionale	8
CE QUE NOUS PORTONS ET ATTENDONS DU SRADDET	10
Des enjeux d'aménagement durable	10
Des enjeux d'attractivité	14
Des enjeux de coopération Grand Territoire	17
CONCLUSION	19

PRÉAMBULE

L'élaboration du SRADDET est une opportunité de "faire région" pour le Grand Est. La diversité des territoires qui composent cette nouvelle entité est une force à condition que l'identité de chacun soit respectée et mise en valeur. Ensemble nous devons œuvrer à l'attractivité de cette nouvelle région pour s'affirmer en France métropolitaine et peser sur l'échiquier européen.

Notre région est la plus transfrontalière des régions françaises et le territoire du SCoTAM, situé à proximité ou au contact de trois pays (Belgique, Luxembourg et Allemagne), est pleinement animé par les dynamiques transfrontalières : migrations quotidiennes des actifs français vers les pôles d'emploi luxembourgeois et allemands notamment, générant d'importants flux de déplacements, pression foncière et urbanisme galopant côté français, progression des inégalités sociales, accroissement des besoins en services pour les actifs frontaliers, concurrence des projets immobiliers et des universités, etc. Sur cet enjeu majeur pour le SCoTAM (mais également pour le SCoTAT et le SCoT Nord Meurthe-et-Moselle), nos attentes envers la Région Grand Est sont fortes.

Au-delà de ces préoccupations locales, le SRADDET devra nécessairement intégrer les préoccupations liées au changement climatique : nourrir une ambition d'excellence et d'innovation pour réduire l'empreinte environnementale de nos politiques publiques et repenser notre modèle de développement. Il est du ressort de la Région d'être motrice et de fixer le cap.

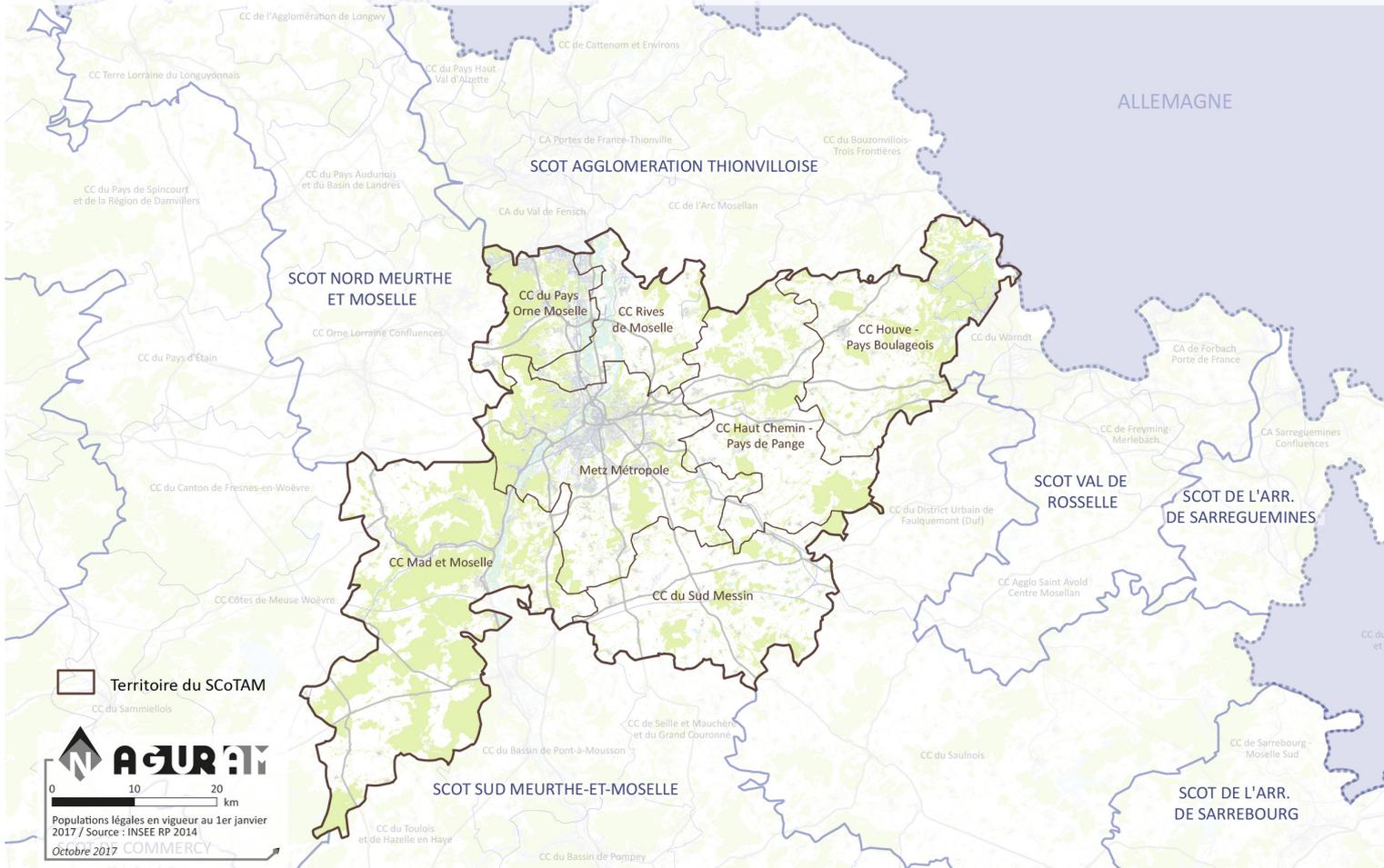
Le souhait de co-construire le SRADDET avec les territoires, et notamment les agglomérations et les SCoT, permet de renforcer les liens de proximité et de favoriser l'expression de tous. Par sa contribution à la phase diagnostic-enjeux, le Syndicat mixte du SCoTAM entend apporter sa pierre à l'édifice du SRADDET. Cette contribution s'articule en cohérence avec celle de l'interSCoT des 5 SCoT du sillon lorrain et celle de Metz Métropole. Elle apporte un complément territorialisé mettant en exergue les particularités du fonctionnement de notre bassin de vie de 411 600 habitants (39% du poids démographique du département de la Moselle) et de 168 000 emplois.

*Henri HASSER
Président du Syndicat mixte du SCoTAM*



LE TERRITOIRE DU SCOTAM

LUXEMBOURG



Territoire du SCOTAM



0 10 20 km

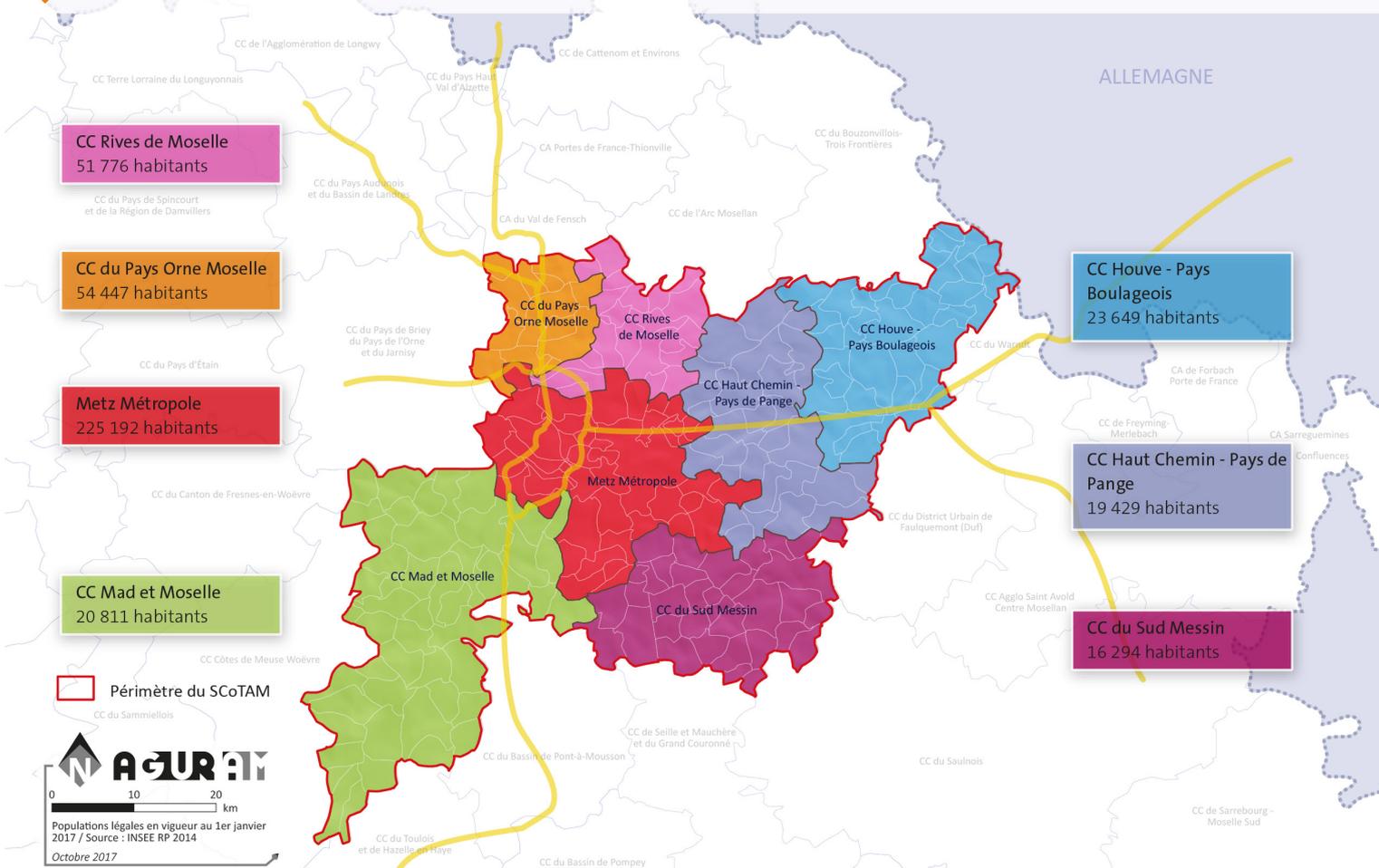
Populations légales en vigueur au 1er janvier 2017 / Source : INSEE RP 2014

Octobre 2017



LES 7 EPCI DU SCOTAM

LUXEMBOURG



CC Rives de Moselle
51 776 habitants

CC du Pays Orne Moselle
54 447 habitants

Metz Métropole
225 192 habitants

CC Mad et Moselle
20 811 habitants

CC Houve - Pays Boulageois
23 649 habitants

CC Haut Chemin - Pays de Pange
19 429 habitants

CC du Sud Messin
16 294 habitants

Périmètre du SCOTAM



0 10 20 km

Populations légales en vigueur au 1er janvier 2017 / Source : INSEE RP 2014

Octobre 2017

CE QUE NOUS SOMMES

UN DES SCoT LES PLUS PEUPLÉS DE FRANCE

Le SCoTAM est un territoire qui structure un large bassin de vie s'étendant des limites du Département de la Meuse jusqu'à la frontière allemande, et s'organisant selon une dynamique méridienne le long du sillon mosellan (de Richemont au Nord à Louvigny au Sud). Son bassin de vie est élargi aux territoires voisins : la CC Orne Lorraine Confluences (Jarny/Briey), une partie de la CC du Saulnois et l'agglomération Thionvilloise proche (soit au total plus de 600 000 habitants).

Pour la région Grand Est, c'est un espace territorial charnière entre la Sarre, le Luxembourg, Thionville et Nancy (axe nord sud) et entre l'Alsace et la Champagne-Ardenne (axe est-ouest). Il représente un des piliers de la région Grand Est, porté par sa métropole en cours de construction.

UNE IDENTITÉ FORTE ET SINGULIÈRE

Un "Euroterritoire", carrefour nord-sud/est-ouest au cœur de la région Grand Est qui s'appuie sur des infrastructures de communication majeures qui constituent également deux grands axes de développement régional, national et européen : le corridor nord-sud le long de l'A31 et l'axe ouest-est structuré par l'A4 qui suscitent :

- ◆ Des interrelations fortes avec l'économie luxembourgeoise en pleine croissance et avec le Landër Sarrois (16 000 frontaliers vers le Luxembourg et la Sarre).
- ◆ Une importance des échanges quotidiens (mobilités domicile-travail).
- ◆ Un territoire de plus grande mobilité, inscrit dans la dynamique de la métropole luxembourgeoise et francilienne permis par la qualité de ses infrastructures : deux lignes LGV (Paris-Luxembourg et Paris-Strasbourg) connectent le territoire à l'économie européenne et francilienne.
- ◆ Une forte proximité culturelle (historique et linguistique) avec l'Alsace, malgré des échanges avec Strasbourg de moindre intensité.

Un territoire qui se structure autour de son cœur d'agglomération (Metz) en forte interaction avec les polarités de la conurbation Nord (CC Rives de Moselle et CC du Pays Orne Moselle). Les polarités des intercommunalités périurbaines et rurales viennent compléter ce maillage, de part et d'autres d'une vallée de la Moselle fortement urbanisée. L'ouverture récente du territoire du SCoTAM vers l'est en limite avec la Sarre et vers l'ouest en limite avec la Meuse et le Toulousin, inscrit le SCoT dans de nouvelles dynamiques.

Le SCoTAM est un document de planification stratégique récemment approuvé (novembre 2014). Une révision du schéma, prescrite en juin 2017, doit répondre à l'élargissement du périmètre (+55% d'augmentation de sa superficie initiale). Les travaux de révision seront menés avec deux fils conducteurs : l'élaboration d'un Plan de Paysage (lauréat 2017 de l'appel à projet national) et la valorisation des résultats de l'enquête déplacements grand territoire (réalisée en 2016/2017).

225 communes sur deux départements/7 EPCI/
1 762 km²/411 600 habitants (39% de la Moselle)/
168 000 emplois/168 200 actifs occupés dont 16 000
frontaliers : 90% vers le Luxembourg et 10% vers
l'Allemagne.

Un territoire métropolitain fortement peuplé qui regroupe nombre d'équipements à vocation régionale, des infrastructures majeures et des équipements et services de portée métropolitaine : l'aéroport régional Lorraine Airport, deux gares TGV sur les lignes Paris-Luxembourg et Paris-Strasbourg, le centre hospitalier régional Metz-Thionville, les Universités de Lorraine et de Georgia Tech, le CEA Tech, l'Institut Lafayette, l'Institut de recherche technologiques matériaux métallurgie procédés (IRT M2P), le centre de recherches ArcelorMittal Maizières, le Centre Pompidou Metz, le Centre des Congrès R. Schumann...

L'agriculture, un marqueur de territoire

Le SCoTAM est situé au centre d'un bassin agricole (céréales/viandes bovines) à l'échelle nord lorraine et concentre de nombreux services agricoles (syndicats, comptabilités, coopératives). Il accueille le 1er port fluvial céréalier de France (Metz) et un abattoir à rayonnement régional (Metz). Cependant, force est de constater le besoin de structurer une filière de transformation agricole, encore insuffisante. Depuis la naissance de l'AOC Côtes de Moselle, le territoire est devenu un acteur dynamique de la production viticole avec la quasi-totalité des exploitations en production biologique.

L'agriculture tend à se diversifier dans ses activités ces dernières années. Aux côtés des grosses productions (céréaliculture), on voit émerger des centrales de production d'énergie (méthanisation), des activités de vente à la ferme, et autres circuits-courts, des activités liées au tourisme vert et aux loisirs. La prégnance des terres agricoles sur le territoire du SCoTAM en font une ressource à préserver tant la pression foncière urbaine se fait ressentir. L'agglomération messine élargie constitue un important bassin alimentaire.

Un cadre de vie remarquable et une diversité de paysages

Le territoire du SCoTAM présente nombre d'espaces naturels, verts ou récréatifs, qu'ils soient en milieu urbain, périurbain ou rural. Cette spécificité de l'agglomération messine et de ses territoires environnants en font un territoire très apprécié par ses habitants et ses visiteurs. Le territoire recèle de projets et réalisations concourant à offrir un cadre de vie privilégié à ses habitants : la reconquête du Mont Saint Quentin, les circuits pédestres et cyclables (le fil bleu de l'Orne, les voies vertes des Rives de Moselle, l'ancienne voie ferrée de Metz à Château-Salins, les sentiers de mémoire, etc.), les plans d'eau aménagés (souvent d'anciennes gravières), les parcs et jardins en ville, etc.

Nourris par une diversité physique et pédologique, par l'empreinte de l'activité humaine et les variations climatiques, les paysages du SCoTAM révèlent une richesse d'ambiances paysagères : d'une large vallée alluviale urbanisée à des vallons plus étroits et encaissés, des plateaux agricoles ouverts, des espaces plus vallonnés aux reliefs de côtes, etc. Comptant 49 communes dans le PNR de Lorraine, le territoire du SCoTAM est enclin à mettre en valeur son patrimoine (Plan de Paysage, candidature UNESCO, etc.). En outre, l'héritage des réflexions de J.M. Pelt sur l'écologie urbaine trouve résonance sur le territoire notamment au travers de l'Institut Européen de l'Écologie (fondé en 1971 par J.M. Pelt) et des actions mises en œuvre localement.

UNE PUISSANCE ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

Un territoire industriel en mutation (savoir-faire, friches)

Le poids de l'industrie est prégnant dans l'économie du SCoTAM: traditionnellement tourné vers la métallurgie et l'automobile, le territoire s'oriente, par ailleurs, sur des filières porteuses telles les matériaux et le numérique. Il s'illustre avec le pôle de compétitivité Matériaux, le centre de recherche Arcelor Mittal, les grands groupes PSA, CLAAS, Air Liquide, ... et s'accompagne d'un tissu de PMI. Cette économie est adossée à des pôles logistiques majeurs (portuaire, Gare TGV, gare de triage de Woippy, pôle Eurotransit). Depuis plusieurs années, le territoire évolue vers une économie tertiaire innovante, portée par le label Lorntech.

Une tradition commerciale qui se renforce

Le territoire comprend une densité commerciale importante (sur l'axe de la vallée de la Moselle notamment) avec un bassin de chalandise d'échelle départementale, voire régionale. C'est un élément fort d'attractivité mais qui atteint ses limites (surabondance de l'offre, qualité urbaine des zones traditionnelles, montée en puissance de l'e-commerce, vacance commerciale en devenir ?). Les armatures commerciales des agglomérations thionvilloise et luxembourgeoise viennent compléter l'offre à grande échelle. Les acteurs majeurs de la grande distribution (Auchan, Leclerc, Cora, carrefour, Système U...) et les grandes enseignes nationales et/ou prestigieuses (IKEA/Ralph Lauren/Marques avenue, Bose/Apple/Nespresso/Swarowski, Zodio/Cultura/Botanic...) sont représentés sur le territoire du SCoTAM. Actisud figure parmi les plus importantes zones commerciales de France. Depuis peu, les grands sites commerciaux se transforment et accueillent des implantations commerciales plus intégrées (Waves sur Actisud/Muse dans le Quartier de l'Amphithéâtre à Metz).

Un territoire producteur d'énergie en mutation

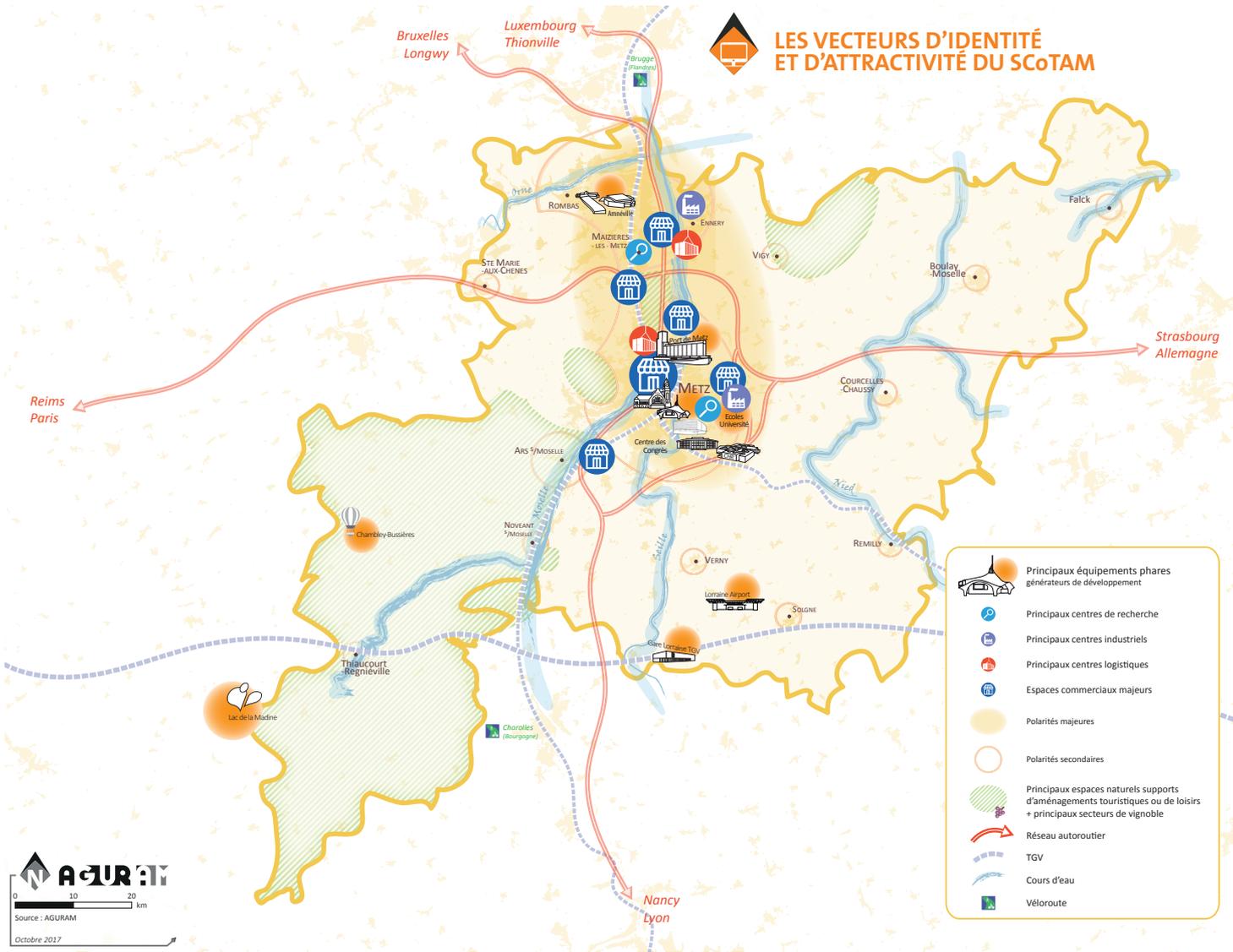
Bien que les énergies fossiles restent majoritaires dans le mix-énergétique, le territoire du SCoTAM s'investit dans la production d'énergies renouvelables en exploitant le potentiel de l'éolien (parcs éoliens sur les plateaux de la Houve et du Pays Boulageois), du bois-énergie (centrale biomasse de Metz-Chambière), de l'eau-énergie (3 centrales hydroélectricité sur le territoire du SCoTAM), du solaire (essor des installations individuelles de panneaux photovoltaïques et de panneaux solaires) et des produits issus de l'activité agricole (usines de méthanisation). Metz possède même l'un des réseaux de chauffage urbain les plus importants de France, alimenté par la centrale de Chambière. La recherche évoluant à grand pas et les initiatives individuelles et locales étant de plus en plus nombreuses, la dynamique énergétique du territoire du SCoTAM s'engage vers un développement plus soutenable.

Un territoire touristique à fort potentiel (tourisme vert, de mémoire, culturel, etc.) Metz Amnéville figure parmi les destinations les plus fréquentées du Grand Est : Amnéville est l'un des premiers pôles thermal et touristique du Grand Est (>1 300 000 entrées payantes en 2016). Metz rayonne notamment avec le Centre Pompidou Metz et le tourisme patrimonial (candidature UNESCO pour le quartier impérial).

Plus largement, le territoire du SCoTAM offre une grande diversité de destinations et d'activités prisées par nos voisins étrangers (allemands notamment) : route des vins de Moselle, vélotourisme, ports de plaisance fluviaux (Scy-Chazelles et Metz), sites de mémoire, sites culturels, etc. Le territoire développe le tourisme d'affaires et évènementiel, grâce à son parc des expositions et la future Centre des congrès R. Schumann. Il s'appuie sur une offre hôtelière de qualité, comprenant des équipements de référence (Citadelle, Hôtel Starck, ...) et sur une offre d'hébergement plus diffuse en milieu rural et périurbain.



LES VECTEURS D'IDENTITÉ ET D'ATTRACTIVITÉ DU SCoTAM



CE QUE NOUS PORTONS ET ATTENDONS DU SRADDET

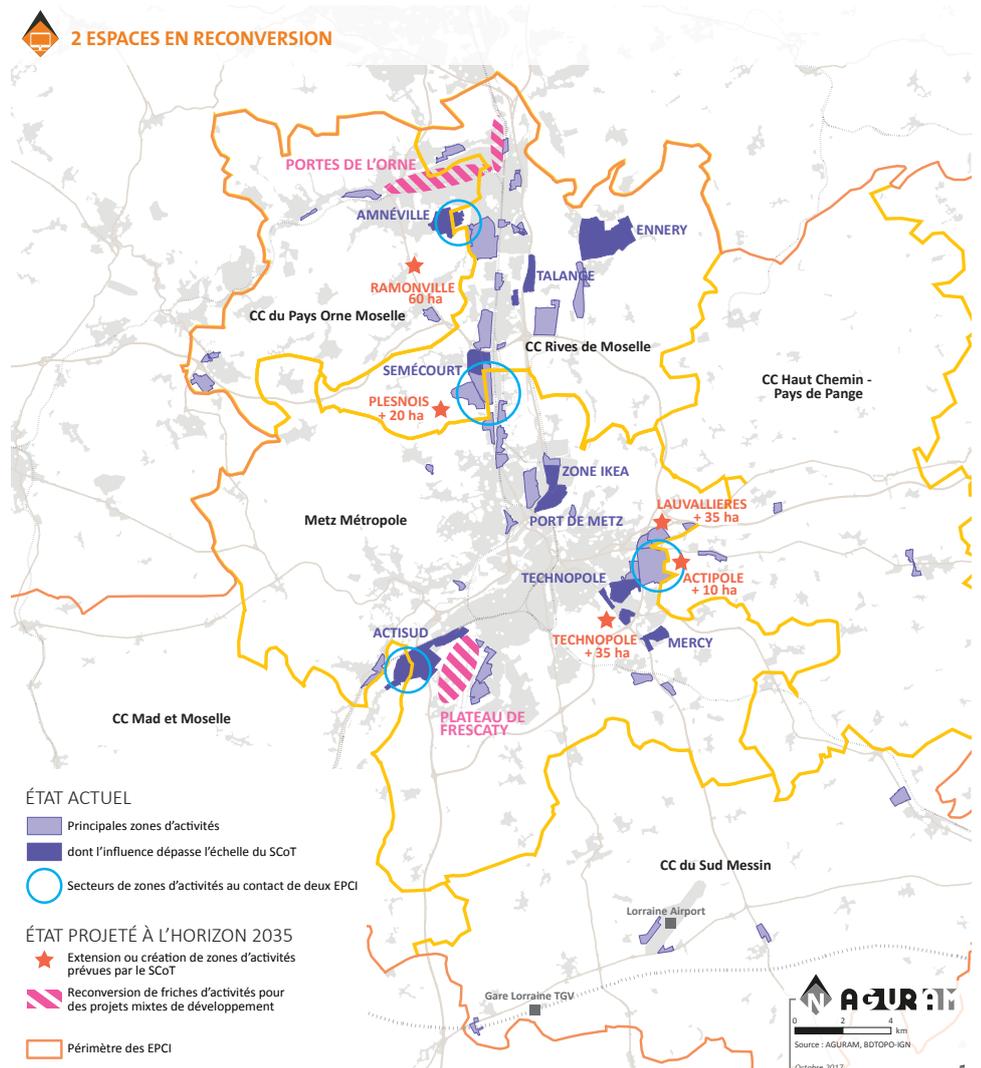
DES ENJEUX D'AMÉNAGEMENT DURABLE

Reconvertir nos friches militaires, ferroviaires, commerciales ou industrielles, pour optimiser le développement urbain et limiter l'empreinte environnementale des projets. **Deux projets majeurs de reconversion de friches** doivent être accompagnés compte tenu de leur importance (ces sites représentent à eux seuls plus de 1 000 ha et sont localisés aux portes des agglomérations principales du SCoTAM) : le projet des Portes de l'Orne qui sied sur un ancien site industriel d'Arcelor-Mittal et le projet du Plateau de Frescaty qui envisage la reconversion d'une ancienne base militaire aérienne. Ces sites de projets concentrent des enjeux multiples (paysagers, d'attractivité, d'aménagement et de développement économique, fonciers et environnementaux) et mettent en exergue la capacité de résilience des territoires. Les collectivités locales et leurs partenaires œuvrent à l'élaboration de principes directeurs pour l'aménagement et l'organisation des deux sites. Trois intercommunalités sont impliquées dans leur reconversion : la CC Pays Orne Moselle, la CC Rives de Moselle et Metz Métropole. Elles sont accompagnées par l'Établissement Public Foncier de Lorraine.

A ces deux friches majeures, s'ajoutent des projets plus locaux ou modestes de réinvestissement/réhabilitation d'anciennes casernes, de bâtiments hospitaliers ou autres bâtis ou espaces artificialisés, qui ne doivent pour autant pas être occultés de la stratégie régionale en matière d'optimisation du foncier pour le développement des territoires. **La priorité doit être donnée au renouvellement urbain et à la reconversion des espaces artificialisés.** L'économie du foncier doit être le moteur de nos réflexions à venir.

Inscrire les deux projets d'envergure (Portes de l'Orne et Plateau de Frescaty) au cœur des politiques d'aménagement de la Région Grand Est.

Encourager les initiatives de revalorisation du foncier artificialisé.



Devenir un territoire d'excellence environnementale :

Le territoire du SCoTAM peut s'appuyer sur ses fondamentaux, tout en se postant en aiguilleur des nouvelles pratiques d'excellence environnementale :

- ◇ **pour la transition écologique**, il peut s'appuyer notamment sur les ressources de la Cité de l'écologie, sur la mise en œuvre du volet Trame Verte et Bleue (TVB) du SCoTAM et sur les initiatives locales. La TVB représente un des points forts du SCoTAM. Elle fait référence dans le "monde" des SCoT de par sa construction méthodologique, sa traduction réglementaire et les actions de mise en œuvre qui sont impulsées;
- ◇ **pour la transition énergétique**, les actions motrices doivent concerner les champs des nouvelles mobilités, du renforcement du lien entre l'urbanisme et les politiques de transport et déplacements, et des énergies renouvelables (éolien, hydraulique, solaire, méthanisation, ...). L'enquête ménages déplacements réalisée en 2017 apportera un nouveau regard sur les orientations d'aménagement et de développement du SCoTAM;
- ◇ **pour la prévention, la gestion et la valorisation des déchets**, avec le rôle d'Haganis, équipement à vocation départementale;
- ◇ **pour la prévention et la gestion des risques inondation**, le territoire du SCoTAM peut s'enorgueillir d'une avancée significative en la matière avec la création du syndicat mixte Moselle Aval destiné à mettre en œuvre la Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI) de la Moselle aval et d'accompagner les collectivités membres qui exerceront la compétence "Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations" (GEMAPI) à partir du 1er janvier 2018. Cette dynamique est à encourager.

Appuyer les initiatives des collectivités et des entreprises en faveur des transitions écologiques et énergétiques.

Encourager l'expérimentation et soutenir les valeurs ajoutées locales (Cité de l'écologie par exemple).

Développer une stratégie régionale de transition énergétique en réponse à un modèle de développement plus soutenable pour le Grand Est, et pour ce faire, conduire un exercice de prospective qui repense notre modèle de développement actuel.

Conforter le cadre de vie en valorisant les fondements de notre identité (patrimoine bâti et naturel, paysages, biodiversité)

Le Syndicat mixte du SCoTAM s'investit, dans les travaux de mise en œuvre du SCoT, pour une meilleure appréhension et prise en compte des paysages dans l'aménagement des territoires et s'est engagé dans **la réalisation d'un Plan de Paysage à l'échelle de ce grand territoire** : le Syndicat mixte du SCoTAM fait partie des 27 lauréats 2017 de l'appel à projet national du Ministère et est le seul territoire SCoT du Grand Est (il est, à cette échelle d'investigation, devenu un territoire expérimental).

Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de Plans de Paysage.

Fort du constat que les paysages sont insuffisamment pris en considération dans les projets urbains et les développements des territoires périurbains et ruraux, alors qu'ils constituent un marqueur du territoire (exemple : côtes de Moselle) et un vecteur d'attractivité, cette prise de conscience en faveur de la qualité des paysages doit être plus globale et relayée au sein de la région

Grand Est. Plus particulièrement, le soutien de la Région Grand Est à la démarche expérimentale de Plan de Paysage à l'échelle du SCoTAM est attendu et pourrait inviter d'autres grands territoires à promouvoir les paysages.

Innover en matière de mobilités

Le territoire du SCoTAM fonctionne sur un bassin de vie élargi ce qui génère une intense mobilité des acteurs du territoire. Les déplacements domicile travail s'orientent principalement vers les pôles d'emplois messins, de Rives de Moselle, nancéiens et luxembourgeois. Si l'automobile conserve une part modale dominante, l'attractivité des gares TER ne se dément pas et la fréquentation du réseau Mettis (BHNS) est en augmentation. Cependant, **l'absence d'autorité organisatrice des mobilités sur le territoire en dehors de Metz Métropole**, et notamment sur la conurbation nord (CC Rives de Moselle, CC Pays Orne Moselle), ne permet pas de proposer des alternatives intéressantes à la voiture individuelle traditionnelle. Des réflexions sont engagées en ce sens. Par ailleurs les déplacements domicile-loisirs/achats, loin d'être négligeables sont également réalisés en voiture. Compte tenu de la structure commerciale du territoire et de la localisation des équipements, c'est également un enjeu majeur pour le territoire du SCoTAM.

Accompagner l'émergence de nouvelles Autorités Organisatrices des Mobilités et favoriser la mise en cohérence de leurs actions à l'échelle de grands territoires (SCoT, interscot)

Au travers du Dispositif d'Intervention Régional d'Intermodalité Grand Est, porter son attention sur les 16 gares TER du territoire du SCoTAM et accompagner leur accessibilité multimodale.

Le SCoTAM, au travers de ses orientations, s'est engagé dans le développement de l'intermodalité pour les territoires ruraux et périurbains. En absence de réseau TER, **le territoire porte le concept de stations intermodales**, envisagé dans une dizaine de polarités périurbaines et rurales. Il s'appuie notamment sur le rôle des transports interurbains, nouvelle compétence de la Région Grand Est. Le SCoT invite la Région à conforter, voire repenser cette offre notamment par la création de lignes express régionales afin d'attirer une plus grande diversité d'usagers.

S'engager sur des solutions innovantes pour la mobilité en milieu périurbain et rural et appuyer la mise en œuvre des stations intermodales du SCoTAM, les réflexions devant permettre le développement d'une offre qui répondent aux besoins des habitants (transport à la demande, transport interurbains, navette Lorraine TGV ...).

Par ailleurs, le SCoTAM engagera, **dès la fin de l'année 2017, la valorisation des résultats de l'Enquête Déplacements Grand Territoire** pour apporter une aide à la décision sur les projets de mobilités et de transports collectifs notamment. Il s'agit de mieux connaître la chaîne des déplacements des ménages, les origines-destinations, les usages pour penser les politiques publiques de demain (urbanisme, habitat, équipements, etc.).

Soutenir les projets d'infrastructures majeurs pour fluidifier le trafic routier local

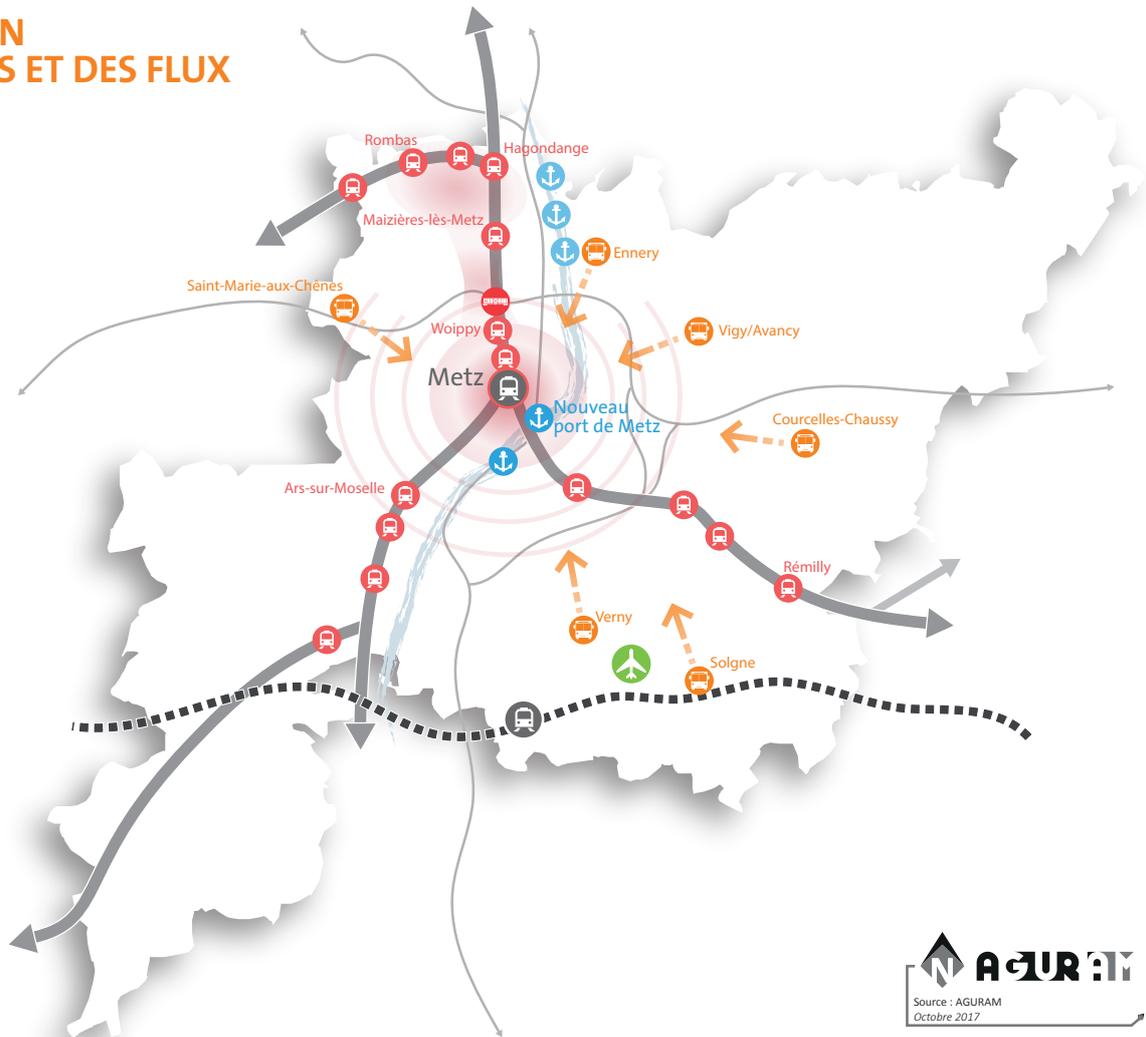
En complément aux projets portés dans le SCoTAM (gares TER, stations intermodales et mobilité périurbaine et rurale), le Syndicat mixte du SCoTAM souhaite souligner la nécessité d'approfondir deux enjeux et d'y apporter des réponses :

- ◇ **Soulager l'A31, une autoroute urbaine à forte nuisance** (sonores et qualité de l'air) en optimisant notamment la traversée de la portion messine. Le projet de l'A31 bis doit notamment être soutenu. Il permettrait, par une mise aux normes autoroutières de l'actuelle RN 431, de supporter le trafic de transit poids lourds vers l'A4 et l'Europe du Nord.
- ◇ **Répondre au besoin de franchissement de la Moselle**, nécessaire pour le fonctionnement de l'agglomération messine. Il s'agit d'aboutir à une diminution du caractère routier des ponts de Moulins-Lès-Metz, d'Ars-sur Moselle et du pont Mixte (Metz) qui supportent d'importants trafics, à la création d'un pont mobilités actives entre Corny et Novéant (en lien avec la véloroute et l'accès à la gare TER), ainsi qu'à la création d'un pont mobilités actives de l'île du Saulcy à Metz via la digue de Valdrineau (offre alternative à automobile pour les universitaires). Ces projets dépassent allègrement l'échelle intercommunale et bénéficieraient à l'ensemble du bassin de vie messin.

Accompagner les collectivités dans le dialogue et la construction de leurs projets avec l'État et les départements.



ORGANISATION DES MOBILITÉS ET DES FLUX



DES ENJEUX D'ATTRACTIVITÉ

Renforcer notre attractivité résidentielle en s'appuyant sur les polarités du SCoTAM

La métropolisation est en marche au niveau national. **La métropole messine** est structurante tant sur le plan régional que localement : son développement doit bénéficier à l'ensemble des territoires du SCoTAM. Elle joue **un rôle moteur** tant en terme d'emplois, que d'équipements (hospitaliers, universitaires...) et de services, mais elle doit pouvoir également maintenir son poids démographique par une offre de logements adaptée (logements "abordables", résorption de la vacance) qui se trouve vite concurrencée par les programmes immobiliers hors agglomération.

Dans ces choix d'aménagement d'échelle régionale, veiller à conforter à la fois la métropole pour entraîner les territoires périphériques et à apporter un appui aux bourgs centres, qui structurent les espaces périurbains et ruraux.

Appuyer les démarches d'économie foncière pour le développement résidentiel.

Soutenir les actions en faveur de la remise sur le marché de logements vacants (actions de types OPAH par exemple).

Pour organiser le développement, notamment résidentiel, le SCoTAM s'appuie, outre sur le cœur d'agglomération et sa première couronne urbaine, sur les polarités urbaines de la conurbation nord (de Maizières-lès-Metz à Hagondange et Amnéville-Rombas) et sur les polarités structurantes localement en milieu périurbain et rural (Ars-sur-Moselle, Saine-Marie-aux-Chênes, Courcelles-Chaussy, Verny, Vigy, Rémillly). Le développement résidentiel du territoire passe par une maîtrise de la production de logements en milieu périurbain et rural pour limiter l'artificialisation des terres agricoles. **La priorité est donnée au renouvellement urbain et au renforcement des polarités du SCoTAM.**

Renforcer les fonctions métropolitaines essentielles au rayonnement de la Région Grand Est

Le territoire du SCoTAM comprend **une forte proportion de fonctions métropolitaines** : universités, pôle santé et innovation, culture, informations/médias, centre de décisions d'entreprise, politique et administratif, centre de transfert de technologies, logistique, tertiaire, R&D industriel, ingénierie, etc.

Mettre en réseau les savoirs et l'innovation afin de tirer parti des ressources et savoir-faire mosellans, le rapprochement avec les universités et industries allemandes et luxembourgeoise devant être encouragé.

Ces moteurs économiques doivent être confortés et les savoir-faire industriels, agricoles et tertiaires valorisés. Le dynamisme économique est porté à la fois par un tissu de PMI/PME performantes, de grands groupes industriels notamment automobiles et des start-up qui investissent des champs d'innovation. Ce terreau doit être soutenu au travers du SRADDET et, plus globalement, dans les politiques régionales.

Accompagner le développement des sites ou équipements d'intérêt régional

Le territoire du SCoTAM accueille ou est au contact de **plusieurs sites et équipements d'échelle régionale (dont certains gérés par la Région grand Est)** comme notamment la zone régionale de Chambley, l'espace touristique du lac de Madine, l'aéroport régional Lorraine Airport, deux gares TGV dont celle de Louvigny.

Leurs enjeux de développement dépassent bien souvent l'aire du SCoTAM et ne sont pas sans effet sur les politiques publiques qui y sont liées.

Aussi, une vision claire de la Région Grand Est sur les aménagements et/ou développements envisagés sur ces sites ou équipements ainsi qu'une concertation avec les acteurs concernés paraissent indispensables à un bon exercice de planification à une échelle infra-régionale.

En concertation avec les acteurs concernés (SCoT, EPCI, Commune, Chambres consulaires, etc...), préciser la stratégie régionale pour les sites ou équipements d'intérêt régional.

Soutenir l'économie innovante (nouvelles technologies, matériaux) en s'appuyant sur la complémentarité entre recherche-développement et économies industrielle et de services.

Portée par le pôle métropolitain européen du Sillon Lorrain, le label french Tech-LORnTech met en lumière la nécessité de **conforter l'économie numérique** qui monte en puissance. La Région Grand Est apporte déjà son soutien au TCRM Blida.

Conforter ces synergies et leur permettre de bénéficier d'une visibilité et d'un soutien à l'échelle Grand Est.

Le territoire concentre des compétences et des équipements partagés par les acteurs académiques et industriels. **On compte cinq centres de transfert technologique**, dont l'Institut de recherche technologiques matériaux métallurgie procédés et l'Institut Lafayette. Inscrit dans la continuité de l'ADN économique lorrain, **le pôle de compétitivité Materialia** à rayonnement régional participe à structurer une filière d'innovation collaborative en matériaux et procédés.

L'innovation doit se traduire dans les politiques d'aménagement, notamment grâce aux démarches des « **villes intelligentes** », combinant données et gestion de services.

Se saisir de ce concept et contribuer à sa diffusion et sa mise en œuvre.

Accompagner les acteurs d'une nouvelle économie et proposer une alternative performante aux projets d'accueil de startup au Luxembourg et en Ile de France, la région Grand Est devant poursuivre son accompagnement.

Dans la mise en œuvre du SRDEII et via le SRADDET qui portera le volet spatial du développement économique, porter une attention particulière à l'optimisation du foncier et à la complémentarité des zones.

Optimiser et rendre attractives nos zones d'activités économiques

De par son héritage industriel et les politiques de développement portées par l'État, les territoires du SCoTAM disposent de **larges emprises foncières dédiées à l'activité économique**. Une stratégie de développement des espaces à vocation régionale voire transfrontalière fait actuellement défaut, faute d'une réflexion à l'échelle régionale.

Dans le même temps, les premières friches commerciales apparaissent et réinterrogent les politiques d'aménagement du territoire. A l'heure où les compétences des collectivités pour les zones d'activités se renforcent, **la recherche de complémentarité entre les territoires** doit s'opérer pour sortir de la concurrence stérile entre territoires.

Renforcer notre offre logistique performante d'échelle régionale

Le territoire du SCoTAM est situé à l'interface de deux eurocorridors. L'enjeu majeur consiste à **capturer la valeur ajoutée des grands flux logistiques** qui traversent le territoire. Le pôle EuroTransit joue déjà ce rôle de catalyseur. Dans la continuité, le territoire souhaite **améliorer les performances et la compétitivité des plateformes portuaires multimodales de Moselle**, notamment de celle du nouveau Port de Metz. Il s'agit également d'inscrire les ports privés et publics stratégiques du territoire dans une dynamique pérenne à l'échelle européenne.

Saisir les enjeux économiques et d'aménagement colossaux qui se dissimulent dans les stratégies logistiques des pays européens (Luxembourg, Belgique, Allemagne, Pays-Bas).

Investir sur l'axe mosellan en le positionnant comme une alternative crédible et performante.

Favoriser l'émergence d'une agriculture nouvelle

En s'appuyant sur ses fondamentaux (céréales, élevage) et en s'ouvrant sur une dimension de proximité : développement des circuits-courts, favoriser la production locale et l'agriculture périurbaine.

La structuration d'une filière de transformation agricole, insuffisamment développée aujourd'hui, reste un enjeu majeur.

Plusieurs projets nécessitent d'être soutenus comme l'agrobiopôle de Frescaty et ou encore la valorisation des vergers sur le territoire du SCoTAM.

Les démarches visant à atteindre une autonomie alimentaire doivent être encouragées et soutenues afin de valoriser les productions locales et de favoriser leur consommation locale.

Enfin, en considérant l'importance de la couverture forestière sur le territoire, de part et d'autre de la vallée de la Moselle, **la structuration d'une filière bois-forêt** semble indispensable pour valoriser les ressources locales et générer une nouvelle économie. Cette filière doit être réfléchie de manière à assurer une bonne gestion économique, écologique et pédologique des forêts.

Encourager les initiatives d'agriculture en circuit-court.
Favoriser l'autonomie alimentaire des territoires.
Accompagner les projets de valorisation de la filière bois.

En lien avec le Schéma Régional de Développement Touristique en cours d'élaboration, favoriser la mise en réseau des sites et équipements structurants, nécessaire au rayonnement régional et départemental, le SCoTAM s'appuyant notamment sur la valorisation de la destination Metz-Amnéville comme porte d'entrée sur son territoire.

Développer un tourisme adapté aux aspirations actuelles

Le territoire du SCoTAM invite à **une grande variété d'activités touristiques** : tourisme vert, thermal, de mémoire, industriel, culturel, patrimonial, de loisirs, d'affaires, etc. Il accueille notamment 4 sites Moselle Passion. L'offre touristique répond à une demande endogène et exogène. En effet, nos voisins belges, allemands et luxembourgeois pèsent fortement dans la fréquentation touristique.

Impulser une coopération transfrontalière à la hauteur des enjeux d'aménagement des espaces frontaliers

Les démarches de coopérations engagées par les territoires du SCoTAM sont nombreuses (pôle métropolitain européen du Sillon Lorrain, InterSCoT, espace de projets Nord Lorraine, ...), mais aucune n'a véritablement de portée transfrontalière. Pourtant, **renforcer les échanges avec l'État luxembourgeois et le Länder sarrois semble incontournable pour bâtir un avenir commun et mettre en cohérence les politiques publiques.** Un Eurodistrict (SaarMoselle) existe déjà en limite du SCoTAM. La création d'un second Eurodistrict pourrait répondre aux enjeux de développement spécifiques à nos territoires.

Sans se substituer aux territoires qui composent le SCoTAM, peser dans le dialogue avec nos voisins étrangers, afin de construire une stratégie de développement partagée et cohérente, qui permette de porter une ambition pour le Grand Est en France et sur l'échiquier européen.

Fédérer les énergies et les spécificités des territoires.

Le SRADDET doit à la fois permettre de construire un destin commun aux territoires du Grand Est et valoriser l'identité lorraine auprès de nos voisins métropolitains et étrangers. L'enjeu est de **mettre en avant les spécificités de chacun des territoires composant la Région Grand Est** pour favoriser les équilibres territoriaux, la cohérence et la complémentarité, plutôt que la compétition entre les territoires. Les liens avec les territoires alsaciens et champardennais méritent d'être renforcés.

Intégrer la dimension multiscale des coopérations et dynamiques territoriales

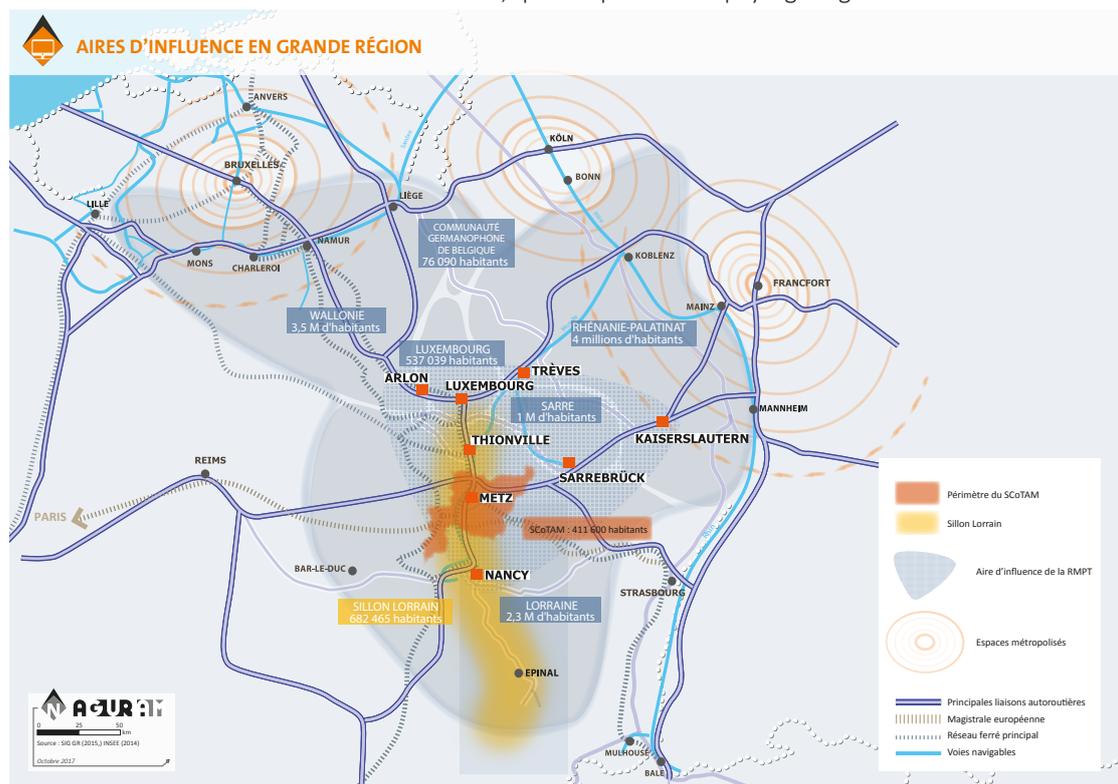
Le SCoTAM a inscrit son projet territorial au sein de **l'aire métropolitaine du Sillon Lorrain et de la Grande Région transfrontalière**. En effet, il joue un rôle d'interface pour la Région Métropolitaine Polycentrique Transfrontalière (RMPT) et s'inscrit au centre des coopérations interterritoriales.

Le territoire du SCoTAM est limitrophe de la Sarre et s'inscrit pleinement dans les dynamiques de développement du Luxembourg. **L'InterSCoT du sillon lorrain** (qui regroupe 5 SCoT) permet de porter un discours commun auprès de la Région Grand Est et de nos voisins frontaliers. L'objectif est de construire une relation étroite pour le développement de nos territoires.

Le territoire du SCoTAM est également structurant pour le département de la Moselle. **Son bassin de vie s'imbrique dans celui de l'agglomération thionvilloise**, les deux zones d'emplois étant très liées. Les deux territoires de SCoT partagent également les problématiques transfrontalières et un destin commun.

Traduire ces dynamiques d'inter-territorialités dans les analyses territoriales du SRADDET et en tenir compte dans les politiques régionales.

Enfin, le syndicat mixte constitue également un espace de concertation et de dialogue pour les 7 EPCI membres. Des échanges et discussions sont engagés entre les intercommunalités qui partagent le même bassin de vie (zone d'emplois de Metz). Des projets communs permettront à moyen long terme, d'améliorer le fonctionnement du territoire, qui compte dans le paysage régional.





CONCLUSION

UN SRADDET QUI ACCOMPAGNE LES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DU SCoTAM

En portant à la connaissance de la Région Grand Est les actions et projets portés par le SCoTAM, le Syndicat mixte réaffirme son souhait d'orienter les travaux du SRADDET vers un document non intrusif. Le futur SRADDET devra être respectueux des orientations du SCoTAM, qui formalisent le travail mené par les élus locaux. Il doit laisser la place à l'**expérimentation territoriale**.

Son échelle d'intervention doit être adaptée aux grands enjeux économiques et énergétiques qui s'imposent à nous. Le SRADDET doit promouvoir et enclencher la **transition énergétique** régionale.

Il devra s'appuyer sur un véritable **travail prospectif** afin d'imaginer le Grand Est 2040/50.

Documents intégrateurs, les SCoT seront en première ligne pour la traduction des orientations et règles du SRADDET Grand Est. Il semble primordial que le SRADDET soit traduit également dans les politiques régionales. Il est attendu qu'il soit le support d'un volet plus opérationnel à destination des collectivités et de leurs regroupements.

AGURAM
AGENCE D'URBANISME
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

Immeuble Ecotech | 3 rue Marconi 57070 METZ |
tél. : 03 87 21 99 00 | contact@aguram.org |
www.aguram.org |



Directeur de la publication : Henri HASSER, Président du Syndicat mixte du SCOTAM

Publication réalisée par : Emmanuel VIAU (AGURAM), Angélique HARMAND (Syndicat mixte du SCOTAM)

Réalisation graphique et cartographique : Atelier graphique AGURAM

Sources : AGURAM

Date de parution : octobre 2017